

**TRAVAUX**

Février > décembre 2026



Îlot Oussekiné

Nouvelle phase de démolition de bâtiments dégradés

Rues J. Longarini, J. Faure, R. Salengro, et place M. Oussekiné

Au cœur du centre-ville de Givors, le quartier Oussekiné fait l'objet d'un projet de requalification depuis 2023. Objectifs : aménager un espace public végétalisé autour du Conservatoire, ouvrir l'îlot Oussekiné sur le reste de la ville en requalifiant les rues et les cheminements, pour les piétons et les cyclistes notamment, mais aussi proposer une nouvelle offre résidentielle grâce à la reconstruction de cinq résidences neuves (pour une centaine de logements).

Pour rendre ce projet possible, **une soixantaine de logements au total, très dégradés, doivent être démolis.**



Une seconde phase de démolition se déroule entre février et décembre 2026.

Elle concerne les immeubles suivants :

- 2 bâtiments place Malik Oussekiné
- N°50, rue Roger Salengro
- N° 19, 21, 23, 25, 27, 29 rue Joseph Longarini
- N° 41, 43 rue Joseph Faure
- N° 52, 54, 56, 58 rue Roger Salengro

Plan de l'îlot Oussekine à l'issue du projet de réaménagement



Agence Big Bang Urbanisme Paysage et Architecture

Déroulé et organisation du chantier de démolition

Pour chaque groupe d'immeubles, les travaux se dérouleront en trois phases :

- 1. curage.** Cette étape consiste à vider tout ce qu'il y a à l'intérieur des bâtiments;
- 2. désamiantage;**
- 3. déconstruction sélective** et récupération de tous les matériaux réemployables;
- 4. démolition** des structures des bâtiments par la technique du grignotage.

Mesures mises en places pour limiter les nuisances auprès des riverains :

- respect des horaires de chantier;
- confinement du chantier pendant les phases de désamiantage;
- arrosage pendant la démolition pour limiter les poussières.

Plan de localisation des bâtiments à démolir entre février et décembre 2026 et calendrier prévisionnel des travaux (sauf aléa)



Légende

- Bâtiments à démolir
- Bâtiments déjà démolis
- Bâtiments à désamianter (sans démolition en 2026)



Incidences des travaux



Circulation piétonne :

Les échafaudages nécessiteront, à certaines phases du chantier, de condamner une partie du trottoir et de reporter la circulation piétonne de l'autre côté de la rue.

Condamnation temporaire de certaines places de stationnement, pendant les travaux de démolition uniquement :

- 7 places de parking place/ square Oussekin (1 semaine)
- 3 places rue Charles Simon (2 mois)
- Les places situées entre le n°19 et le n°29 rue Longarini (5 à 6 semaines)
- 2 places au niveau du n°41 Joseph Faure (2 semaines)
- Les places situées entre le n° 52 et le n° 58 rue Charles Simon (3 mois)

Circulation routière : certains tronçons de rues seront ponctuellement fermés à la circulation automobile :

- **rue Charles Simon**
(2 jours en avril pendant la démolition des garages)
- **rue Joseph Longarini**
(5 semaines lors de la démolition des immeuble sur rue)
- **rue Joseph Faure**
(3 semaines lors de la démolition des immeubles)

Des déviations seront mises en place et des agents de circulation seront présents sur site pendant les phases de chantier les plus impactantes. Chaque fermeture de rue fera l'objet d'une communication complémentaire par la Ville de Givors dans les supports municipaux.



Pour toute question liée au projet Oussekin :

- oussekin@grandlyon.com
- Pendant les travaux, anticipez vos déplacements avec :
mobilites.grandlyon.com
tcl.fr